

## Catalogue de Formations

décembre 2012 – février 2013

« Repérer et Prévenir la Fragilité des Personnes Agées à Domicile :  
Comprendre pour Agir »

« Pourquoi et Comment Evaluer les Solutions d'Accompagnement des  
Personnes Agées à Domicile ? »

« Soins, Dépendance et Prévention pour Personnes Agées à Domicile.  
Enjeux politiques, financiers et organisationnels  
du Maintien en Autonomie à Domicile »

---

***Pour tout renseignement et/ou organisation de formation :***

*Contactez Hervé Michel au 06 82 44 98 45 / [herve.michel@madopa.fr](mailto:herve.michel@madopa.fr)*

## Formation

### « Repérer et Prévenir la Fragilité des Personnes Âgées à Domicile : Comprendre pour Agir »

#### A qui s'adresse la formation ?

*En tant que **chargé de prévention**, vous souhaitez disposer des outils permettant de repérer et d'intervenir sur le processus de fragilisation des personnes âgées.*

*En tant que **responsable de mutuelles**, vous souhaitez proposer des services innovants et ciblés de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées à domicile.*

*En tant que **concepteurs de solutions et industriels**, vous souhaitez identifier et intégrer les critères de fragilité dans les solutions d'accompagnement des personnes âgées.*

*En tant que **représentants des collectivités territoriales, ARS, Carsat, offreurs de soins et de services, usagers**, vous souhaitez comprendre comment les soins et services à domicile peuvent bénéficier des outils de repérage, de prévention et de suivi de la fragilité.*

#### Objectifs

A l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'identifier :

- les principaux modèles de fragilité et de vulnérabilité
- les principaux instruments de mesure de la fragilité
- les perspectives de repérage et de prévention/ promotion de la santé associées à la fragilité et adaptées à votre institution ou entreprise

#### Programme

9h30 -13h

- **Qu'est-ce que la fragilité ?**
  - Quels points communs et différences entre la fragilité et la vulnérabilité ?
  - Quels points communs et différences entre la fragilité, la dépendance et les maladies chroniques ?

Echanges avec les participants

- **Comment mesure-t-on la fragilité ?** entre 1 et 70 indicateurs :
  - Les 5 indicateurs de Linda Fried
  - Les 70 indicateurs de Kenneth Rockwood
  - La grille SEGA modifiée, etc

Echanges avec les participants

- **Quelles perspectives d'action à partir de la fragilité : repérage, suivi, prévention ?**

13h-14h Déjeuner- discussion

#### Intervenants

Hervé Michel, docteur en science politique, MADoPA et Dr.Moustapha Dramé, CHU Reims

### Modalités d'inscription

Session décembre 2012	Session Janvier 2013
<b>Date</b> : Vendredi 7 décembre 2012, 9h30-14h	<b>Date</b> : Mercredi 16 janvier 2013, 9h30-14h
<b>Lieu</b> : 4 rue du Cirque, 75008 <b>Paris</b> , métro Franklin Roosevelt	
<b>Date limite d'inscription</b> 28 novembre 2012	<b>Date limite d'inscription</b> : 7 janvier 2013
<b>Inscription</b> En renvoyant le bulletin d'inscription ci-dessous signé accompagné du règlement, à l'adresse suivante : MADoPA, 2 rue Gustave Eiffel, 10430 Rosières-Près-Troyes	
<b>Tarifs (formation et déjeuner inclus)</b> Tarif adhérent MADoPA : 280 € TTC Tarif non adhérent : 490 TTC	
<b>Effectif</b> : maximum 12 personnes et minimum 8 personnes	
<b>Renseignements et Possibilités de formation à la demande et en intra</b> : Contacter Hervé Michel au 06 82 44 98 45 ou herve.michel@madopa.fr	

---

### Bulletin d'inscription

#### « Repérer et Prévenir la Fragilité des Personnes Agées à Domicile : Comprendre pour Agir »

Date de la formation :

NOM :

Prénom :

Organisme :

Fonction :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Date :

Signature :

Le règlement de la formation est à libeller à l'ordre de **MADoPA** et à adresser avec le bulletin d'inscription à MADoPA, **2 rue Gustave Eiffel, 10430 Rosières près Troyes**.

**NB**: l'organisation des formations implique un nombre minimum de 8 participants. Le lendemain de la date limite d'inscription, les inscriptions seront définitives et ne pourront faire l'objet de remboursement.

## Formation

### « Pourquoi et Comment Evaluer les Solutions d'Accompagnement des Personnes Agées à Domicile ? »

#### A qui s'adresse la formation ?

*En tant que **représentants des ARS, de la CNAV, des Carsat, des collectivités territoriales, des mutuelles et des usagers**, vous souhaitez identifier les méthodes d'évaluation adaptées à l'évaluation des solutions de télésanté et télémédecine et identifier les enjeux de l'évaluation de ces solutions.*

*En tant que **concepteurs de solutions et industriels**, vous souhaitez mieux cerner l'intérêt de faire évaluer votre dispositif et choisir, parmi les multiples méthodes d'évaluation existantes, celle la plus adaptée à votre solution et à votre budget.*

#### Objectifs

A l'issue de cette formation, vous serez concrètement en mesure :

- d'identifier les enjeux de l'évaluation selon le point de vue des différents acteurs du du soin et services à domicile (planificateurs, financeurs, offreurs de soins et de services, industriels et usagers)
- de choisir la méthode et la démarche d'évaluation adaptées à votre solution.

#### Programme

9h30 -12h30

- **Quels sont les besoins d'évaluation des différents acteurs du soin et services à domicile** : planificateurs, financeurs, offreurs de soins et de services, Industriels, sans oublier les usagers : les personnes âgées et leur proches ?
- **Quelles méthodes d'évaluation pour quelles solutions d'accompagnement ?**
  - évaluation globale et/ou évaluation d'usage ?
  - évaluation ou accompagnement méthodologique à l'évaluation ?
- **Quels rôles pour les utilisateurs, les financeurs et les gestionnaires dans le processus d'évaluation ?**

12h30 -14h : Déjeuner-discussion

14h-16h

- **Quels résultats d'évaluation** : l'exemple de l'évaluation des conditions organisationnelles, économiques et d'usage d'un pack technologique de repérage de la fragilité ?

#### Intervenants

Robert Picard, Ministère Industrie

Hélène Prévot-Huille, docteur en sociologie, MADoPA,

Hervé Michel, docteur en science politique, MADoPA

## Modalités d'inscription

Session décembre 2012	Session Janvier 2013
<b>Date</b> : Mercredi 19 décembre 2012, 9h30-16h	<b>Date</b> : Mercredi 30 janvier 2013, 9h30-16h
<b>Lieu</b> : 4 rue du Cirque, 75008 <b>Paris</b> , métro Franklin Roosevelt	<b>Lieu</b> : 28, rue Claude Huez, 10000 <b>Troyes</b>
<b>Date limite d'inscription</b> 10 décembre 2012	<b>Date limite d'inscription</b> : 21 janvier 2013
<b>Inscription</b> En renvoyant le bulletin d'inscription ci-dessous signé accompagné du règlement, à l'adresse suivante : MADoPA, 2 rue Gustave Eiffel, 10430 Rosières-Près-Troyes	
<b>Tarifs (formation et déjeuner inclus)</b> Tarif adhérent MADoPA : 380 € TTC Tarif non adhérent : 590 € TTC	
<b>Effectif</b> : maximum 12 personnes et minimum 8 personnes	
<b>Renseignements et Possibilités de formation à la demande et en intra</b> : Contacter Hervé Michel au 06 82 44 98 45 ou herve.michel@madopa.fr	

---

### Bulletin d'inscription

#### « Pourquoi et Comment Evaluer les Solutions d'Accompagnement des Personnes Agées à Domicile ? »

Date de la formation :

NOM :

Prénom :

Organisme :

Fonction :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Date :

Signature :

Le règlement de la formation est à libeller à l'ordre de **MADoPA** et à adresser avec le bulletin d'inscription à MADoPA, **2 rue Gustave Eiffel, 10430 Rosières près Troyes**.

**NB** : l'organisation des formations implique un nombre minimum de 8 participants. Le lendemain de la date limite d'inscription, les inscriptions seront définitives et ne pourront faire l'objet de remboursement.

## Formation

### « Soins, Dépendance & Prévention pour Personnes Agées à Domicile Enjeux politiques, financiers et organisationnels du Maintien en Autonomie à Domicile »

#### A qui s'adresse la formation ?

*En tant que **représentants des collectivités territoriales, des ARS, de la CNAV, des Carsat, des mutuelles, des offreurs de soins et de services, des usagers**, vous souhaitez disposer d'une vision globale et non fragmentée de la problématique du maintien en autonomie des personnes âgées à domicile.*

*En tant qu'**industriels**, vous souhaitez vous repérer dans le système de prise en charge des personnes âgées à domicile : savoir qui fait quoi, identifier les circuits et les modes de financements, cerner les enjeux des politiques publiques.*

#### Objectifs

A l'issue de cette formation, vous disposerez :

- d'une cartographie des acteurs clés, des circuits, procédures de financement et de prise en charge des personnes âgées à domicile : qui organise, qui paie, qui assure le soin, le service, la prévention ?
- d'une connaissance actualisée des enjeux (politiques, organisationnels et financiers) et des tendances d'évolution en matière de Soins, Dépendance et Prévention pour les personnes âgées à domicile : notamment, quelles complémentarité et concurrence entre les différents acteurs, quels ajustements entre les ARS et les conseils généraux ?

## **Programme**

9h-12h45

Quelle organisation des politiques de Soins, Dépendance et Prévention pour les personnes âgées à domicile : quels partages des responsabilités entre les principaux acteurs institutionnels ? Xavier Claverie, Coderpa Aube et Hélène Prévot-Huille, MADoPA

1. Répartition des rôles : entre l'Etat et les ARS, les conseils généraux, l'Assurance Maladie, la CNAV et les CARSAT, les assureurs et mutuelles
2. Zoom sur les principaux instruments de planification et de programmation : projet régional de santé (PRS), schéma régional d'organisation des soins (SROS), schéma régional d'organisation médico-sociale (SROMS), schéma gérontologique...

Quels soins, services et prévention pour les personnes âgées à domicile : enjeux organisationnels et financiers ?

Xavier Claverie, Coderpa Aube et Hélène Prévot-Huille, MADoPA

1. Pour personnes âgées dépendantes (GIR1-4) : typologie des soins et services, des prestataires, modes de financement
2. Pour personnes âgées autonomes (GIR 5-6) : typologie des soins et services, des prestataires, modes de financement

12h45-14h *Déjeuner-discussion*

14h -16h

Quelle intégration du médico-social au sein des ARS, Agences Régionales de Santé ? L'exemple des régions Champagne Ardenne et de la Bretagne (éléments d'enquête issus d'un programme de recherche MSHB, Maison des Sciences de l'Homme de Bretagne):

Alain Jourdain, Professeur EHESP et Hervé Michel, MADoPA

## **Intervenants**

Xavier Claverie, Coderpa Aube

Alain Jourdain, Professeur EHESP, Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique,

Hervé Michel, docteur en science politique, MADoPA

Hélène Prévot-Huille, docteur en sociologie, MADoPA

### Modalités d'inscription

Session janvier 2013	Session février 2013
<b>Date</b> : Vendredi 25 janvier 2013, 9h-16h	<b>Date</b> : Vendredi 15 février 2013, 9h-16h
<b>Lieu</b> : 4 rue du Cirque, 75008 <b>Paris</b> , métro Franklin Roosevelt	<b>Lieu</b> : 28, rue Claude Huez, 10000 <b>Troyes</b>
<b>Date limite d'inscription</b> 16 janvier 2013	<b>Date limite d'inscription</b> : 6 février 2013
<b>Inscription</b> En renvoyant le bulletin d'inscription ci-dessous signé accompagné du règlement, à l'adresse suivante : MADoPA, 2 rue Gustave Eiffel, 10430 Rosières-Près-Troyes	
<b>Tarifs (formation et déjeuner inclus)</b> Tarif adhérent MADoPA : 380 € TTC Tarif non adhérent : 590 € TTC	
<b>Effectif</b> : maximum 12 personnes et minimum 8 personnes	
<b>Renseignements et Possibilités de formation à la demande et en intra</b> : Contacter Hervé Michel au 06 82 44 98 45 ou herve.michel@madopa.fr	

---

### Bulletin d'inscription

« Soins, Dépendance & Prévention pour Personnes Agées à Domicile  
Enjeux politiques, financiers et organisationnels du maintien en autonomie à domicile »

Date de la formation :

NOM :

Prénom :

Organisme :

Fonction :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Date :

Signature :

Le règlement de la formation est à libeller à l'ordre de **MADoPA** et à adresser avec le bulletin d'inscription à MADoPA, **2 rue Gustave Eiffel, 10430 Rosières près Troyes**.

**NB** : l'organisation des formations implique un nombre minimum de 8 participants. Le lendemain de la date limite d'inscription, les inscriptions seront définitives et ne pourront faire l'objet de remboursement.